



CDGA: les équipes techniques se réunissent et listent leurs revendications

Suite à une réunion avec des agents des équipes techniques de CDG A, le syndicat FO ADP a enregistré les premières revendications pour les porter auprès de la direction.

• *Mise à disposition et charge de travail supplémentaire pour la permanence PAXBAG*

Une note de la direction portant l'objet « modification des vacations de nuit » en date du 15 octobre 2009 a pour but « *d'améliorer la connaissance des équipements, d'assurer le maintien des compétences, (...) de renforcer à l'amélioration de la qualité par l'augmentation des équipements et de participer à l'augmentation d'actions de maintenance préventive (...)* »

Quand il s'agit d'améliorer la qualité de service, améliorer la maintenance préventive, on ne peut que être d'accord... Toutefois, les dispositions pratiques de cette note ne peuvent que nous laisser interrogatif. En effet, pour remplir cet objectif, la direction souhaite mettre en place à partir du 19 octobre (date déplacée au 1^{er} novembre), une charge de travail supplémentaire aux itinérants PAX-BAG par un renfort de nuit (pendant la plage horaire de 23h00 à 03h00) auprès de l'atelier PAX-BAG et à disposition du chef d'atelier.

Ce « renfort » n'est ni plus ni moins qu'un dispositif pour maquiller le sous effectif de cet atelier car il manque 2 agents... D'autre part, celui-ci a pour conséquence d'être le premier pas vers la fusion entre la permanence dont la mission principale est le dépannage et la continuité du service et l'atelier dont sa mission principale est l'entretien planifié, l'élaboration d'étude, la maintenance, ...

Ce dispositif ne peut être ni bon pour la permanence, ni bon pour les ateliers...

• *Sur un retour des activités sous-traitées...*

La permanence technique a pour périmètre d'activité actuel : les interventions de premier niveau sur les passerelles A-B-C-D et Satellite A ; le process bagage du A ; les arrivées bagage B et D ; et la nuit, il faut ajouter le traitement bagage du B et D.

La note annonce un élargissement du périmètre d'activité. En effet, la direction souhaite ajouter le traitement bagage du B et D en journée. Il s'avère que cette activité était sous-traitée depuis quelques années. Cette activité est actuellement assurée par l'entreprise Vanderland qui a dédié 4 de ces salariés.

Le syndicat FO ADP reprend totalement à son compte l'intervention d'un collègue : « *On ne veut plus de sous-traitance. On veut nos installations. Plus on en a, plus on est heureux. Mais avec les effectifs* »

Oui nous le disons nettement : nous sommes contre la sous-traitance et pour la réintégration de cette activité à ADP mais il faut les effectifs qui correspondent aux besoins de cet élargissement.

• ***Sur la méthode employée ...***

D'autre part, le syndicat FO ADP, avec les agents, ne peut que s'interroger de nouveau sur les méthodes employées... Une note rédigée du 15 octobre pour une mise en application initiale au 19 octobre, soit 4 jours après, sans qu'aucune information préalable aux agents concernés, de leur hiérarchie directe (chef de quart) ne peut que laisser songeur sur la vitesse de la direction à vouloir mettre en place ce dispositif.

Cela ne peut que contribuer à tendre le climat social déjà bien dégradé dans ces groupes de travail. D'ailleurs, les chefs de quart, les itinérants électriciens commencent à faire remonter leurs revendications car comme l'a dit un agent parlant de la permanence : « *ce qui arrive à ce groupe de travail va arrivé aux autres* »

En conséquence :

Le syndicat FO ADP appuie les revendications des agents :

- **Maintien des fonctions et des missions des groupes de travail**
- **Contre le renfort voulu par la direction couvrant le sous-effectif de l'atelier PAX-BAG**
- **Remplacement des 2 agents manquant à l'atelier PAX-BAG**
- **Mise à niveau des effectifs au regard des installations qu'ADP souhaite récupérer**

Le syndicat FO ADP a demandé à être reçu en délégation auprès du directeur de l'UO pour porter ces revendications. La direction nous recevra le jeudi 22 octobre à partir de 14h00

Les agents sont déterminés à défendre leur emplois, leurs postes, leurs qualifications. Les agents ont d'ores et déjà voté la grève illimitée si la direction restait sourde à ces revendications.

Roissy, le 20 octobre 2009